

# BLOCS-PORTES COUPE-FEU 1 H

## BLOC-PORTE CF 1 H

**FEU:** CF et PF 1 h (PV n° 91.31513)

**THERMIQUE:** U = 2,2 W/m<sup>2</sup> °C sur HM  
U = 1,7 W/m<sup>2</sup> °C sur HB



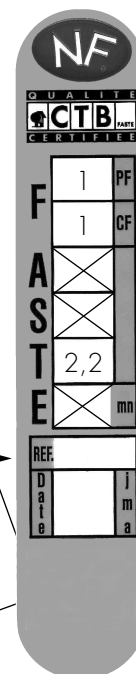
### DESCRIPTIF DE BASE:

- HUISSERIE METALLIQUE OU BOIS EXOTIQUE
- VANTAIL: LARGEUR: 630 à 1030  
HAUTEUR: 1440 à 2040  
EPAISSEUR: Fibre brute ou prépeinte: 50  
Placage bois: 51  
Stratifié 9/10°: 52
- CADRE B.E. 45 x 44 embrevé avec contrefeuillure 17 x 9 sur 3 côtés
- AME PLEINE 550 kg/m<sup>3</sup>
- FERRAGE: 3 ou 4 paumelles de 130 serrure 1 point avec protection thermique Interdens 15
- ETANCHEITE AU FEU: joints thermogonflants
  - En huisserie métallique : Joints sur vantail
    - Palusol de 30 x 3 sur traverse haute et montant serrure
    - 2 Palusol de 10 x 3 sur montant paumelle
  - En huisserie bois : Joints sur huisserie
    - Palusol de 30 x 3 en regard des chants du vantail
  - En traverse basse de vantail : Palusol de 10 x 3
- SENS DU FEU: recto - verso

1,7 sur HB

CF1 H →

**CLASSEMENT FASTE**  
Pour les variantes admises, se reporter au certificat.



### VARIANTES ADMISES:

- Adaptation en huisserie bois sur cloisons plaques de plâtre (voir chapitre Adaptations)
- Revêtement stratifié ou placage bois (\*) V.5
- Microviseur (\*) IX.3
- Fibres de parement matricées et prépeintes (largeur 930 seulement).
- Microviseur (\*) IX-3.
- Oculus CF - PF 1H en vitrage Pyrobel 21 de forme :
  - circulaire : Ø de clair 346 maxi
  - rectangulaire : clair H 746 x L 346 maxi
 Découpe à 200 mm mini des bords du vantail
- Agrément acoustique R = 30 dB(A) avec étanchéité périphérique suivante (PV acoustique n° 713-960-0135/3). Voir chapitre Blocs-portes acoustiques
  - Joint 2 lèvres sur huisserie: 1S652 si HM.  
10777D si HB.
  - Etanchéité au seuil: Seuil suisse, joint balai HELIOS BPSU ou plinthe automatique encastrée.
- Vantail sans contrefeuillure de 17 x 10, en huisserie métallique à feuillure de 58 x 18 ou en huisserie bois à feuillure de 54 x 15 et section mini 78 x 58 mm. (Feuillures isophoniques: 59 x 18 si HM et 58 x 15 si HB).
- Adaptation d'une imposte avec feuillure (jusqu'à 2500 de haut) (\*) VI-1.
- Adaptation d'un ferme-porte ayant fait l'objet par ailleurs d'un essai de résistance au feu sur un bloc-porte de même degré coupe-feu (\*) IX-4.

(\*) Modifications admises et entérinées par le C.E.C.M.I. en date du 18 avril 1986.